



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité 2024

 CONSEIL NATIONAL
DE LA CONSOMMATION

NOR : ECOC2524096P

Adopté le 8 septembre 2025

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE D. 821-4
DU CODE DE LA CONSOMMATION,
LE CONSEIL NATIONAL DE LA CONSOMMATION
ÉTABLIT CHAQUE ANNÉE UN RAPPORT SUR SON ACTIVITÉ

SOMMAIRE

1.	L'ESSENTIEL DE 2024	1
2.	SA PRÉSENTATION.....	2
2.1	SES MISSIONS.....	2
2.2	SA COMPOSITION	3
3.	SON FONCTIONNEMENT	10
3.1	LES SÉANCES PLÉNIÈRES.....	10
3.2	LES GROUPES PERMANENTS	10
3.3	LES GROUPES DE TRAVAIL	11
3.4	LES CONSULTATIONS ÉCRITES.....	12
3.5	LES APPELS À CANDIDATURES	12
3.6	LES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS.....	13
3.7	L'ORGANE COLLÉGIAL CHARGÉ DE DÉSIGNER UN MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION.....	13
4.	SON BILAN D'ACTIVITÉ	14
4.1	LA SÉANCE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE.....	14
4.2	LES GROUPES PERMANENTS	14
4.3	LES AVIS ADOPTÉS	16
4.4	LES GROUPES DE TRAVAIL EN COURS	17
4.5	LES CONSULTATIONS ÉCRITES.....	18
4.6	LES APPELS À CANDIDATURES	19
4.7	LES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS.....	21
4.8	L'ORGANE COLLÉGIAL CHARGÉ DE DÉSIGNER UN MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION.....	21
4.9	LE CALENDRIER DES RÉUNIONS	22
4.10	LA MODERNISATION ET L'AUDIENCE DE SON SITE INTERNET	23
5.	LISTE CHRONOLOGIQUE DES RAPPORTS ET AVIS DE 1984 À 2024.....	24

1. L'ESSENTIEL DE 2024

Le renouvellement des membres

Les mandats des membres des collèges des associations de défense des consommateurs et des organisations professionnelles et entreprises assurant des missions de service public ont été renouvelés le 12 avril 2024 pour une durée de trois ans.

L'adoption de l'avis relatif au développement et la sécurisation de l'économie de la fonctionnalité

Le 18 septembre 2024, le CNC a adopté un avis sur proposition du groupe de travail chargé d'émettre des recommandations sur le développement et la sécurisation de l'économie de la fonctionnalité. Cet avis comporte 10 recommandations portant notamment sur la protection et l'information du consommateur-usager de ce nouveau modèle économique.

Le lancement des premières réflexions pour moderniser le fonctionnement du CNC

Le 7 novembre 2024, le CNC s'est réuni en séance plénière extraordinaire. Présidée par Laurence GARNIER, Secrétaire d'État chargée de la consommation et Sarah LACOCHE, Directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, cette séance a permis d'installer le Conseil récemment renouvelé et d'engager les premières réflexions pour améliorer son fonctionnement afin de fluidifier les échanges avec les pouvoirs publics et donner plus de souplesse et de réactivité à ses travaux qui doivent être davantage mis en valeur.

La modernisation du site Internet

À l'automne dernier, le site Internet du CNC s'est modernisé et plusieurs améliorations ont été apportées. La nouvelle arborescence comprend désormais trois entrées simplifiant la navigation. Par ailleurs, le site est dorénavant conforme au système de design de l'État (DSFR), obligatoire pour tous les sites Internet et applications mobiles de l'administration.

La continuité des travaux

Les trois groupes permanents « Agroalimentaire et nutrition », « Consommation durable » et « Produits non alimentaires » se sont réunis quatre fois.

Le collège des associations de défense des consommateurs s'est, quant à lui, réuni à deux reprises cette année.

Enfin, tout au long de l'année, le secrétariat du CNC a consulté les membres des collèges, à sept reprises, sur des questions ayant trait à la consommation et a sollicité, huit fois, celui des associations de défense des consommateurs lorsqu'un fonction ou un poste était à pourvoir au sein d'un organisme à caractère public ou d'intérêt général.

Au total, toutes configurations confondues, le CNC s'est réuni 18 fois en 2024.

2. SA PRÉSENTATION

Organisme paritaire consultatif placé auprès du ministre chargé de la consommation, le Conseil national de la consommation (CNC) a été créé par le décret n° 83-642 du 12 juillet 1983. Ses missions, sa composition et son fonctionnement sont régis par les articles [D. 821-1 à D. 821-17](#) du code de la consommation.

2.1 SES MISSIONS

Le Conseil national de la consommation :

A pour objectif de permettre :

- le débat et la concertation, pour tout ce qui a trait aux questions de consommation, entre les pouvoirs publics, les représentants des associations de défense des consommateurs et des organisations professionnelles ainsi que des entreprises assurant des missions de service public ;
- la négociation d'accords entre organisations professionnelles ou prestataires de services publics et privés et associations de défense des consommateurs ;
- la désignation, en tant qu'organe collégial, des médiateurs de la consommation d'entreprise.

Est consulté par les pouvoirs publics :

- sur les grandes orientations de la politique de la consommation et sur sa mise en œuvre, en particulier à l'occasion des discussions communautaires ayant une incidence sur le droit français de la consommation.

Est saisi pour avis :

- sur les questions intéressant la consommation et sur des projets ou des propositions de lois et de règlements susceptibles d'avoir une incidence sur la consommation.

2.2 SA COMPOSITION

Le CNC est composé :

- d'un collège constitué des associations de défense des consommateurs agréées ;
- d'un collège comprenant des organisations professionnelles les plus représentatives des activités industrielles, commerciales, artisanales et agricoles et de services privés ainsi que d'entreprises assurant des missions de service public ;
- de membres de droit.

103 membres

(Titulaires, suppléants et membres de droit)

(En application de l'arrêté du 12 avril 2024 fixant sa composition pour la mandature 2024-2027)

2 collèges

Membres de droit

Associations de défense des consommateurs :
42 représentants
Titulaires : 14
Suppléants : 28

Organisations professionnelles et entreprises assurant des missions de service public :
54 représentants
Titulaires : 20
Suppléants : 34

7 représentants

Dont **14** représentants au Bureau
Titulaires : 7
Suppléants : 7
(en cours de renouvellement)

Dont **14** représentants au Bureau
Titulaires : 7
Suppléants : 7
(en cours de renouvellement)

2.2.1 Les collèges

Les membres des collèges des associations de défense des consommateurs et des organisations professionnelles et entreprises assurant des missions de service public sont nommés par arrêté du ministre chargé de la consommation, pour un mandat de trois ans. Cet arrêté accorde un siège de membre titulaire et deux sièges de membres suppléants à chaque association de défense des consommateurs et précise le nombre de sièges de membres titulaires et/ou de membres suppléants dont dispose chaque organisation professionnelle ou entreprise assurant des missions de service public.

Le 16 février 2024, les mandats des collèges étant arrivés à échéance, le secrétariat du CNC a procédé à leur renouvellement.

Ainsi, par arrêté en date du 12 avril 2024, ont été nommés les organismes listés ci-dessous et ceux-ci ont été invités à faire connaître leurs représentants (liste actualisée en juin 2025).

2.2.1.1 Collège des associations de défense des consommateurs

Associations	Représentants	
ACLC (ex-ULCC) Association citoyenne et laïque des consommateurs	Titulaire	Julie VANHILLE
	1er suppléant	Claude RICO
	2e suppléant	Ludivine COLY-DUFOURT
AFOC Association Force Ouvrière consommateurs	Titulaire	Pascal LAGRUE
	1er suppléant	Hicham ARIJ
	2e suppléant	Hervé MONDANGE
CGL Confédération générale du logement	Titulaire	Michel FRECHET
	1er suppléant	Ahmed MAMACHE
	2e suppléant	Roselyne WALOCH
CLCV Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie	Titulaire	Jean-Yves MANO
	1er suppléant	Olivier GAYRAUD
	2e suppléant	Selma AMIMI
CNAFC Confédération nationale des associations familiales catholiques	Titulaire	Nicolas REVENU
	1er suppléant	Laurent WALLUT
	2e suppléant	Hugues de CHAMPS
CNL Confédération nationale du logement	Titulaire	Eddie JACQUEMART
	1er suppléant	Gérard DEBENEIX
	2e suppléant	-
CSF Confédération syndicale des familles	Titulaire	Antoine TIROT
	1er suppléant	Fatima BELKENTAOUI
	2e suppléant	-
Familles de France	Titulaire	Chantal THOMAS
	1er suppléant	Clémentine BECKER
	2e suppléant	Jacqueline DELANNOY
Familles rurales	Titulaire	Chantal JANNET
	1er suppléant	Guillaume RODELET
	2e suppléant	Nadia ZIANE

Associations	Représentants	
FNAUT Fédération nationale des associations d'usagers des transports	Titulaire	Patrick NOBLET
	1er suppléant	Marc DEBRINCAT
	2e suppléant	Anne-Sophie TRCERA
Foodwatch France	Titulaire	Karine JACQUEMART
	1er suppléant	Camille DORIOZ
	2e suppléant	-
INDECOSA-CGT Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés-Confédération générale du travail	Titulaire	Loïc DAGUZAN
	1er suppléant	Christian KHALIFA
	2e suppléant	Muriel DUENAS
UFC-Que choisir Union fédérale des consommateurs-Que Choisir	Titulaire	Marie-Amandine STÉVENIN
	1er suppléant	Cédric MUSSO
	2e suppléant	-
UNAF Union nationale des associations familiales	Titulaire	Paul MERCIER des ROCHETTES
	1er suppléant	Jérôme GOUROD
	2e suppléant	Marie Pascale ERRIEAU

2.2.1.2 Collège des organisations professionnelles et entreprises assurant des missions de service public

Organisations	Représentants	
Organisations professionnelles		
ANIA Association nationale des industries alimentaires	Titulaire	Maxime COSTILHES
	1er suppléant	Timothée ARAR-JEANTET
	2e suppléant	Florence RIGOTARD
CCI France Chambre de commerce et d'industrie	Titulaire	Patrick RAKOTOSON
Chambres d'agriculture France (ex-APCA)	Titulaire	Magali SAUMADE
CMA France Chambre des métiers et de l'artisanat	Titulaire	-
CNMCCA Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles	Titulaire	Magali BOCQUET
CPME Confédération des petites et moyennes entreprises	Titulaires	
	CFBCT Confédération française de la boucherie, boucherie-charcuterie, traiteurs	Simon GRAZIANI
	CPME Confédération des petites et moyennes entreprises	Xavier DOUAIS
	FECP Fédération de l'épicerie et du commerce de proximité	Virginie GRIMAUT

Organisations	Représentants	
	1ers suppléant	
	Confédération des buralistes CPME Confédération des petites et moyennes entreprises	Philippe COY Léa BOUCHET
	FMB Fédération des magasins de bricolage et de l'aménagement de la maison	Laure BAETE-CLAUDEL
	2es suppléant	
	FNSCMF Fédération nationale des marchés de France	Monique RUBIN
	PACT'ALIM	Sonia LITMAN
	Saveurs commerce	Sandrine CHOUX
CR Coordination rurale	2e suppléant de la CNMCCA	Sophie SIMEANT
FNCCR Fédération nationale des collectivités concédantes et régies	1er suppléant de l'USH	Cécile FONTAINE
FNSEA Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	1er suppléant de la CNMCCA	Arnold PUECH D'ALISSAC
	Titulaires	
MEDEF Mouvement des entreprises de France	FBF Fédération bancaire française	Pierre BOCQUET
	FCD Fédération du commerce et de la distribution	Jacques DAVY
	FEVAD Fédération du e-commerce et de la vente à distance	Marc LOLIVIER
	FIEEC Fédération des industries électriques, électroniques et de communication	Margaux DE DINECHIN
	France Assureurs	Manuela FRION
	MEDEF Mouvement des entreprises de France	Carine KRAUS Hervé NAVELLOU
	UFIMH Union française des industries de la mode et de l'habillement	François-Marie GRAU
	1ers suppléants	
	Alliance du commerce	Pascale BARTHOMEUF-LASSIRE
	ASF Association française des sociétés financières	Solène LEPAGE
	CGF Confédération des grossistes de France	Pierre PERROY
	FEBEA Fédération des entreprises de la beauté	Xavier GUEANT
	FFF Fédération française de la franchise	Véronique DISCOURS-BUHOT
	L'ameublement français	Cathy DUFOUR

Organisations	Représentants	
	MEDEF Mouvement des entreprises de France	Christine BARATTELLI
	SNARR Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide	Esther KALONJI
2es suppléants		
	FCA Fédération du commerce coopératif et associé	Olivier URRUTIA
	FEDALIS Fédération des distributeurs alimentaires spécialisés	Alexia FROMANGER
	FHER Fédération de l'hygiène et de l'entretien responsable	Virginie d'ENFERT
	FICIME Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique	Laurence MERIEUX
	FVD Fédération de la vente directe	Julie MACAIRE
	SYNADIET Syndicat national des compléments alimentaires	Claire GUIGNIER
	UDM Union des marques	Laureline L'HONNEN-FROSSARD
	USC Union sport et cycle	Cécile LANDREAU
Pôle Habitat FFB	2e suppléant de l'USH	Christophe BOUCAUX
U2P Union des entreprises de proximité	Titulaires	
	CGAD Confédération générale de l'alimentation en détail	Isabelle FILLAUD
	UNAPL Union nationale des professions libérales	Philippe GAERTNER
	1ers suppléants	
	CAPEB Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment	Christophe BELLANGER
	UNAPL Union nationale des professions libérales	Marie-Françoise MANIÈRE
	2es suppléants	
	UNAPL Union nationale des professions libérales	Chirine MERCIER
	U2P Union des entreprises de proximité	Nathalie ROY
USH Union sociale pour l'habitat	Titulaire	Catherine HLUSZKO
Entreprises assurant des missions de service public		
EDF	1er suppléant d'ENGIE	Christophe VIVIER
ENGIE	Titulaire	Pierre-François CHENU
La Poste	2e suppléant d'ENGIE	Bernard LESAGE

2.2.2 Les membres de droit

Conformément à l'article [D. 821-8](#) du code de la consommation, les représentants des organismes dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la consommation participent aux travaux du CNC, en fonction des sujets traités. Ainsi, ont été désignés, par arrêté du 15 février 2021, les instances suivantes.

Organismes	Représentants (liste actualisée en juin 2025)
ANSES Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	Matthieu SCHULER
ANSM Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé	France ROUSSELLE
CCSF Comité consultatif du secteur financier	Catherine JULIEN-HIEBEL
CNA Conseil national de l'alimentation	Hélène AMAR
CREDOC Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie	Christian TARDIVON
INC Institut national de la consommation	Pierre CHAMBU
SGAE Secrétariat général des affaires européennes	Alexandre BORDES

2.2.3 Le Bureau

Chaque collège est représenté au Bureau par sept membres titulaires et sept membres suppléants.

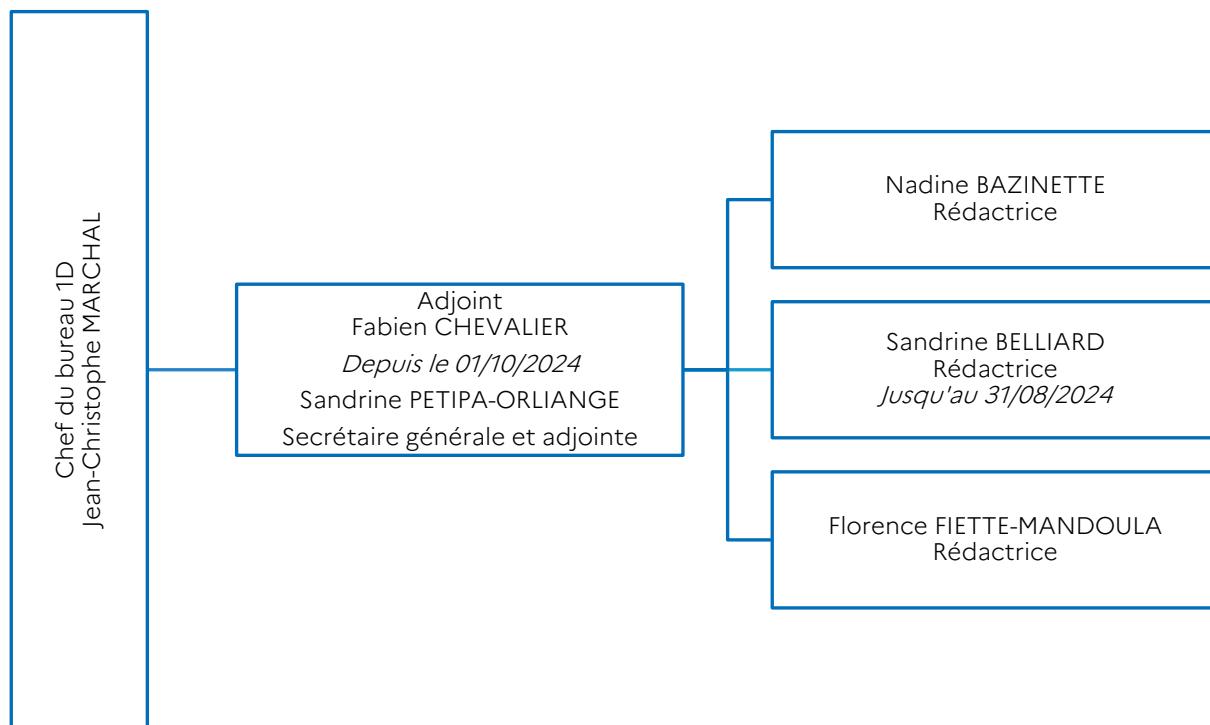
Le Bureau est notamment chargé :

- De piloter les travaux du CNC. À ce titre, il se prononce, par un vote, sur les avis qui émanent d'un groupe de travail.
- D'examiner les mandats des groupes de travail.
- D'établir une liste des sujets ou des textes européens pouvant faire l'objet d'une concertation au sein du CNC et d'en déterminer les modalités d'examen.

Les membres du Bureau sont nommés par arrêté du ministre chargé de la consommation. Leur mandat prend fin à l'expiration du mandat des membres des collèges du CNC.

2.2.4 L'équipe permanente

Conformément à l'article [D. 821-15](#) du code de la consommation, le secrétariat du CNC est assuré par les services du ministre chargé de la consommation. À ce jour le Bureau 1D de la DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) est chargé de cette mission, sous l'autorité de Sandrine PETIPA-ORLIANGE, Secrétaire générale du CNC, nommée le 1^{er} octobre 2024.



3. SON FONCTIONNEMENT

Conformément à l'article [D. 821-16](#) du code de la consommation, les modalités pratiques de fonctionnement du CNC sont précisées dans un règlement intérieur arrêté par le ministre chargé de la consommation sur avis du Conseil ([arrêté du 31 mars 2021 relatif à la constitution, aux attributions et au fonctionnement du bureau du Conseil national de la consommation et au règlement intérieur du Conseil national de la consommation](#)).

3.1 LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Le CNC, dans sa formation ordinaire (avec ses seuls membres titulaires ou leurs suppléants en cas d'empêchement) ou dans sa formation plénière extraordinaire (réunissant les membres titulaires et suppléants), est convoqué par le ministre chargé de la consommation ou par son représentant :

- à sa propre initiative ;
- à la demande de la majorité des membres titulaires d'un des deux collèges ;
- à la demande de la majorité des membres titulaires du bureau.

3.2 LES GROUPES PERMANENTS

Les groupes permanents ont vocation à traiter des questions de consommation concernant un secteur économique déterminé.

Présidés par un représentant du ministre chargé de la consommation, ils sont ouverts aux membres du Conseil ainsi qu'à tout représentant de l'administration, expert ou personnalité qualifiée qui formule une demande de participation auprès de la présidence ou qui répond à une demande de celle-ci.

Actuellement, trois groupes permanents siègent au CNC.

©Seralex/Stock.Adobe.com



Agroalimentaire et nutrition

Présidé par la sous-direction "Produits et marchés agroalimentaires" de la DGCCRF, ce groupe examine principalement des projets de textes communautaires et nationaux ainsi que leur mise en application.

©Elnur/Stock.Adobe.com

Consommation durable

Présidé par le délégué à la transition écologique de la DGCCRF, ce groupe a vocation à se saisir de thématiques liées à l'encouragement des comportements et modes de consommation plus favorables à la transition écologique et à identifier les freins au développement des modèles économiques associés.



©jannoon28/freepik.com



Produits non alimentaires

Présidé par la sous-direction "Industrie, santé et logement" de la DGCCRF, ce groupe constitue un lieu d'échanges, de débats et de réflexion entre les consommateurs, les professionnels et l'administration sur toutes les questions relatives à la sécurité des produits et des services.

3.3 LES GROUPES DE TRAVAIL

Les questions soumises au CNC peuvent être traitées au sein de groupes de travail. Ces groupes sont constitués sur la base d'un mandat qui peut être proposé soit par les membres du CNC, soit par le ministre chargé de la consommation ou son représentant.

Ils sont composés :

- d'un président, désigné par le ministre chargé de la consommation ou par le directeur général de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ;
- d'un rapporteur pour chacun des collèges ;
- de membres titulaires et suppléants du CNC ou de leurs représentants ;
- de membres de droit.

En conclusion des travaux du groupe de travail un rapport et un avis sont rédigés :

- le rapport, rédigé par le président du groupe de travail, est destiné à présenter la position de chaque collège et à en expliciter les recommandations ;
- l'avis, rédigé par les rapporteurs, comporte des recommandations tels que des engagements pris par les professionnels vis-à-vis des consommateurs. Ce document est communiqué aux membres du Bureau du CNC en vue de recueillir leurs votes. Il est considéré comme adopté s'il a recueilli la majorité des voix des représentants de chacun des collèges au Bureau du CNC.

Ces avis, fruit d'un consensus, comportent principalement cinq types de recommandations :

- des engagements pris par les professionnels vis-à-vis des consommateurs ;
- des propositions de dispositions législatives ou réglementaires, relevant de la compétence du ministre ou le plus souvent, du niveau interministériel ;
- des recommandations concernant l'évolution des politiques et du droit communautaire ;
- des propositions d'action ;
- des lignes directrices pour orienter l'action d'instances indépendantes.

Ils peuvent servir de référence, à titre accessoire, pour le juge, dans le traitement contentieux de certains litiges. Ils n'ont cependant pas de valeur normative et l'État ne dispose donc pas d'instrument juridique pour contraindre les professionnels à respecter leurs engagements volontaires.

Enfin, ils font l'objet d'un suivi qu'il appartient au président du groupe de travail d'en déterminer, en liaison avec les rapporteurs et le secrétariat du Conseil, les modalités les mieux adaptées.

3.4 LES CONSULTATIONS ÉCRITES

Le ministre chargé de la consommation peut décider de consulter, par écrit, les membres du CNC, sur toute question ayant trait à la consommation.

Par ailleurs, les associations de défense des consommateurs, les organisations professionnelles et les entreprises assurant des missions de service public, qui siègent au CNC, peuvent être consultées pour avis sur tout type de projet législatif ou réglementaire touchant au domaine de la consommation (projets de décrets ou d'arrêtés). Ils sont obligatoirement consultés sur les textes pris en application de l'article L. 410-2 du code de commerce et de l'article L. 112-1 du code de la consommation.

3.5 LES APPELS À CANDIDATURES

Conformément à l'article [D. 821-17](#) du code de la consommation « *les désignations des représentants des associations de défense des consommateurs effectuées sur proposition ou*

avis du Conseil national de la consommation sont faites sur proposition ou avis du collège des associations de défense des consommateurs ».

Ainsi, les intérêts des consommateurs sont représentés au sein d'organismes à caractère public ou d'intérêt général (commissions et instances consultatives ou délibératives, établissements publics à caractère administratif placé sous la tutelle de l'État, associations loi de 1901 reconnues d'utilité publique, etc.) par les associations de défense de consommateurs, membres du CNC.

C'est pourquoi, lorsqu'une fonction ou un poste est à pourvoir dans ces instances, un appel à candidatures est adressé, par le secrétariat du CNC, aux membres du collège des associations de défense des consommateurs.

3.6 LES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

Le collège des associations de défense des consommateurs est réuni à la demande du ministre chargé de la consommation ou de son représentant ou de la majorité de ses membres.

Les séances sont présidées par le ministre chargé de la consommation ou son représentant.

3.7 L'ORGANE COLLÉGIAL CHARGÉ DE DÉSIGNER UN MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article [D. 821-1](#) du code de la consommation, le CNC réunit, à la demande du professionnel, l'organe collégial chargé de désigner un médiateur de la consommation au sens de l'article [L. 613-2](#) de ce même code qui prévoit que, lorsqu'il est employé ou rémunéré exclusivement par le professionnel, le médiateur de la consommation est désigné par un organe collégial qui peut relever d'une instance consultative dans le domaine de la consommation.

Cette instance paritaire est composée de :

- deux représentants des associations de défense des consommateurs agréées (deux titulaires et deux suppléants), nommés par arrêté du ministre de la consommation et non membres de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC) ;
- deux représentants du professionnel concerné, proposés par celui-ci.

Les représentants des associations de défense des consommateurs qui siègent auprès de l'organe collégial sont désignés après un appel à candidatures pour la durée correspondant au mandat des membres du CNC. Un suppléant est désigné en même temps que chaque titulaire.

À l'issue des débats, le médiateur est désigné s'il recueille la majorité des voix.

4. SON BILAN D'ACTIVITÉ

4.1 LA SÉANCE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE

Le 7 novembre 2024, le CNC a tenu sa première séance plénière extraordinaire depuis le renouvellement de ses membres au printemps 2024.

Présidée par Laurence GARNIER, Secrétaire d'État chargée de la consommation, et Sarah LACOCHE, Directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, cette séance a permis d'installer le CNC récemment renouvelé et d'échanger sur les perspectives de nouvelles modalités de son fonctionnement.

À cette occasion, la Secrétaire d'État a souligné son attachement à cette instance consultative paritaire qui permet le dialogue entre les associations de défense des consommateurs, les organisations professionnelles et les entreprises assurant des missions de service public sur des sujets de la consommation.

La directrice générale a, quant à elle, rappelé son souhait que la DGCCRF coopère davantage avec l'ensemble des acteurs du monde de la consommation et s'ouvre sur les acteurs de la société civile. Cette ouverture doit concerner à la fois les représentants des consommateurs mais également des entreprises, tous deux présents au CNC.

A l'occasion de cette séance, la directrice a présenté la secrétaire générale du CNC, Sandrine PETIPA-ORLIANGE, qui occupe également les fonctions d'adjoint au sein du bureau 1D de la DGCCRF et qui vient appuyer l'action des présidents des groupes permanents ou des groupes de travail.

Cette séance a permis aux membres d'avoir un premier échange avec l'administration sur les perspectives de nouvelles modalités de fonctionnement du CNC pour introduire plus de souplesse et de réactivité à ses travaux.

4.2 LES GROUPES PERMANENTS

4.2.1 Agroalimentaire et nutrition

Présidé par Odile CLUZEL, sous-directrice des produits et marchés agroalimentaires (SD4) de la DGCCRF, le groupe s'est réuni le 1^{er} février 2024.

Cette réunion avait pour objet la révision du règlement 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information sur les denrées alimentaires (dit règlement « INCO »).

4.2.2 Consommation durable

Présidé par Ambroise PASCAL, délégué à la transition écologique de la DGCCRF, le groupe s'est réuni à deux reprises en 2024.

La réunion du 6 mai 2024 était consacrée à la présentation du volet « consommer » de la Feuille de route numérique et données de la planification écologique.

La séance du 16 octobre 2024 a été séquencée en deux parties.

Au cours de la matinée, ont été présentés :

- les faits marquants de la semaine européenne du développement durable qui s'est tenue du 18 septembre au 8 octobre 2024 ;
- les suites de l'avis du CNC du 18 septembre 2024 relatif à l'économie de la fonctionnalité ;
- les indices de réparabilité et de durabilité institués par l'article 16 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ;
- la vente en vrac ;
- la présentation de l'IDDR (Institut du développement durable et des relations internationales) concernant l'approche par les modes de vie.

L'après-midi a donné lieu à quatre ateliers d'intelligence collective :

- Atelier 1 : vente en vrac : quel plan d'ici 2030 ?
- Atelier 2 : seconde main : quel plan d'ici 2030 ?
- Atelier 3 : régulation et utilisation de la publicité
- Atelier 4 : démocratie participative et consommation durable : quels sujets, quelle approche ?

Les réflexions issues de ces ateliers ont été restituées dans le livret [Pratiques de consommation durable](#) publié par la DGCCRF.

4.2.3 Produits non alimentaires

Présidé par Romain ROUSSEL, sous-directeur de l'industrie, de la santé et du logement (SD5) de la DGCCRF, le groupe s'est réuni le 29 novembre 2024.

À cette occasion ont été abordés :

- le règlement 2024/1781 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour des produits durables ;
- le Plan national santé-environnement ;
- le Plan interministériel sur les PFAS (per et polyfluoroalkylées) ;
- la Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens ;
- les résultats des enquêtes concernant :
 - les produits solaires ;

- les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- les structures gonflables.

4.3 LES AVIS ADOPTÉS

4.3.1 Développement et sécurisation de l'économie de la fonctionnalité



38 structures membres*



12 réunions



32 auditions

Présidence :

- Ambroise PASCAL, délégué à la transition écologique de la DGCCRF

Rapporteurs :

- Collège des associations de défense des consommateurs : Familles Rurales représentée par Elsa COHEN
- Collège des organisations professionnelles et entreprises assurant des missions de service public : Mouvement des entreprises de France (MEDEF) représenté par Pascale BARTHOMEUF-LASSIRE de l'Alliance du commerce

Par mandat du 6 octobre 2023, le CNC a mis en place un groupe de travail chargé de proposer des mesures destinées à faciliter le développement de l'économie de la fonctionnalité dans des conditions juridiques et économiques sûres.

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) est un nouveau modèle économique qui s'inscrit dans le cadre de l'économie circulaire. Elle repose sur la mise à disposition d'un usage plutôt que la possession d'un bien. Il ne s'agit plus d'acheter un bien ni d'en être propriétaire, mais de payer un service rendu à l'aide du bien, qui reste propriété de l'entreprise proposant le service. Cela implique notamment un mode de contractualisation alternatif à l'acquisition, et, dans les modèles les plus complets, une offre intégrée de services. À la différence d'un simple modèle de location, l'EFC est orientée vers des bénéfices en matière de transition écologique, notamment pour réduire la consommation de biens et de ressources et éviter les « effets rebonds ».

Dans son avis du 18 septembre 2024, le CNC propose 10 recommandations portant notamment sur la protection et l'information du consommateur-usager de ce nouveau modèle économique.

* Associations de défense des consommateurs, organisations professionnelles, personnalités qualifiées, membres de droit, administrations.

4.4 LES GROUPES DE TRAVAIL EN COURS

4.4.1 Information du consommateur sur les produits de grande consommation dans un contexte inflationniste

©Pressfoto/Freepick



Courant 2023, le Gouvernement a mis en place un ensemble de mesures, en particulier pour les produits de grande consommation, afin de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs dans le contexte de tensions inflationnistes. Toutefois, celui-ci a soulevé un certain nombre de préoccupations, en particulier sur l'éventualité de pratiques commerciales critiquables (taille de l'emballage, présence d'air dans l'emballage, rapport prix/quantité des différents formats, etc.).

Par mandat du 18 octobre 2023, le CNC a installé un groupe de travail chargé notamment de :

- ✓ Analyser les enjeux économiques et juridiques et les impacts potentiels, qu'ils soient positifs ou négatifs, des nouvelles pratiques commerciales concernant le prix, la quantité, le format et le changement de recettes des produits de grande consommation.
- ✓ Procéder au recensement le plus exhaustif possible des règles touchant à l'information du consommateur sur les prix et les quantités vendues.
- ✓ Formuler un avis sur les pratiques commerciales qui doivent être recommandées, ainsi que sur les conseils pédagogiques qu'il conviendrait de donner aux consommateurs et les modalités par lesquelles ces derniers pourraient être mieux sensibilisés à ce type d'enjeux dans leurs actes de consommation.

Toutefois, compte tenu des difficultés rencontrées pour identifier les rapporteurs, le groupe de travail n'a pas été constitué.

4.5 LES CONSULTATIONS ÉCRITES

7 consultations écrites ont été adressées aux membres des collèges dont deux ont fait l'objet d'une réunion d'information en visioconférence animée par les bureaux sectoriels concernés de la DGCCRF.

Programme national d'enquête 2025 de la DGCCRF
(12/06/2024)

Projet d'arrêté modifiant le contrat type pour l'enseignement de la conduite pour la catégorie B du permis de conduire
(13/06/2024)

Visioconférence du 13/06/2024 animée par le Bureau 6D

Guide des bonnes pratiques d'hygiène et d'application des principes HACCP « restauration rapide »
(20/06/2024)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées
(08/07/2024)

Projet d'arrêté relatif à l'obligation d'affichage d'une comparaison des coûts des carburants conventionnels et alternatifs en station-service
(30/07/2024)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires
(27/11/2024)

Visioconférence du 03/12/2024 animée par le Bureau 6D

Projet de décret relatif aux prix de vente et aux marges de certains produits à Mayotte
(19/12/2024)

4.6 LES APPELS À CANDIDATURES

8 appels à candidatures ont été envoyés aux membres du collège des associations de défense des consommateurs afin de désigner des représentants dans les organismes suivants.

Atout France - Agence de développement touristique de la France (Commission de l'hébergement touristique marchand)
(05/03/2024)

COFRAC - Comité français d'accréditation (Conseil d'administration)
(08/04/2024)

CSPRT - Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques
(22/05/2024)

OFMP - Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (Comité de pilotage)
(22/07/2024)

FranceAgriMer - Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (Instances de gouvernance)
(02/09/2024)

CCA - Commission des clauses abusives
(03/09/2024)

FranceAgriMer - Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (Commission thématique interfilières sur la bioéconomie)
(02/10/2024)

FranceAgriMer - Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (Comité sectoriel apicole)
(20/12/2024)

Représentation des consommateurs

- après appel à candidatures du secrétariat du CNC (2016-2024) -

dans les instances suivantes :

1. AFNOR - Association française de normalisation
 - ✓ CCPN - Comité de coordination et de pilotage de la normalisation
 - ✓ Conseil d'administration
 - ✓ COSAC - Comité consommation
2. ANEC - Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs pour la normalisation
3. ANSES - Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
4. ARPP - Autorité de régulation professionnelle de la publicité
5. BCT - Bureau central de tarification
6. CCA - Commission des clauses abusives
7. CCSF - Comité consultatif du secteur financier
8. CNA - Conseil national de l'alimentation
9. CNC - Conseil national de la consommation
 - ✓ Organe collégial chargé de désigner un médiateur de la consommation
10. CNDP - Commission nationale du débat public
11. CNEC - Conseil national de l'économie circulaire
12. CNMP - Comité national des moyens de paiement
13. CNOF - Conseil national des opérations funéraires
14. COFRAC - Comité français d'accréditation
 - ✓ Conseil d'administration
 - ✓ Section « certifications »
 - ✓ Section « inspection »
 - ✓ Section « laboratoires »
15. Comité national de dialogue relatif aux niveaux d'exposition du public aux champs électromagnétiques
16. Commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs
17. Commission locale des transports publics particuliers de personnes
18. Commission pour la rémunération de la copie privée
19. CPMVD - Commission paritaire de médiation de la vente directe
20. CSE - Conseil supérieur de l'énergie
21. CSER - Conseil supérieur de l'éducation routière
22. CSPLA - Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique
23. CSPRT - Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques
24. FGAO - Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages
25. FranceAgriMer - Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
 - ✓ Comité sectoriel apicole
 - ✓ Commission thématique interfilières bioéconomie
 - ✓ Instances de gouvernance
26. GCEC - Groupe consultatif européen des consommateurs
27. INAO - Institut national de l'origine et de la qualité
28. INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques
29. LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais
30. MFC - Médiation franchise-consommateurs
31. ODEADOM - Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer
32. OFMP - Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires
33. OSMP - Observatoire de la sécurité des moyens de paiement

4.7 LES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

Le collège s'est réuni à deux reprises en 2024 :

- le 6 juin 2024. Cette réunion était consacrée à l'élaboration du programme national d'enquête de la DGCCRF pour 2025 ;
- le 8 octobre 2024. À cette occasion ont été présentés les bilans d'activités 2023 de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) et du Conseil paritaire de la publicité (CPP).

4.8 L'ORGANE COLLÉGIAL CHARGÉ DE DÉSIGNER UN MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Aucune demande de professionnel n'ayant été formulée, l'organe collégial n'a pas eu à se réunir.

4.9 LE CALENDRIER DES RÉUNIONS

Toutes formations confondues, le CNC s'est réuni à **18** reprises.

CNC plénier	• 07/11/2024
Groupe permanent Agroalimentaire et nutrition	• 01/02/2024
Groupe permanent Consommation durable	• 06/05/2024 • 16/10/2024
Groupe permanent Produits non alimentaires	• 29/11/2024
Groupe de travail Développement et sécurisation de l'économie de la fonctionnalité	• 25/01/2024 • 08/02/2024 • 12/03/2024 • 04/04/2024 • 06/05/2024 • 23/05/2024 • 27/05/2024 • 19/06/2024 • 10/07/2024
Réunion du collège des associations de défense des consommateurs	• 06/06/2024 • 08/10/2024
Consultations écrites ayant fait l'objet d'une réunion d'information	• 13/06/2024 (Projet d'arrêté modifiant le contrat type pour l'enseignement de la conduite pour la catégorie B du permis de conduire) • 03/12/2024 (Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires)

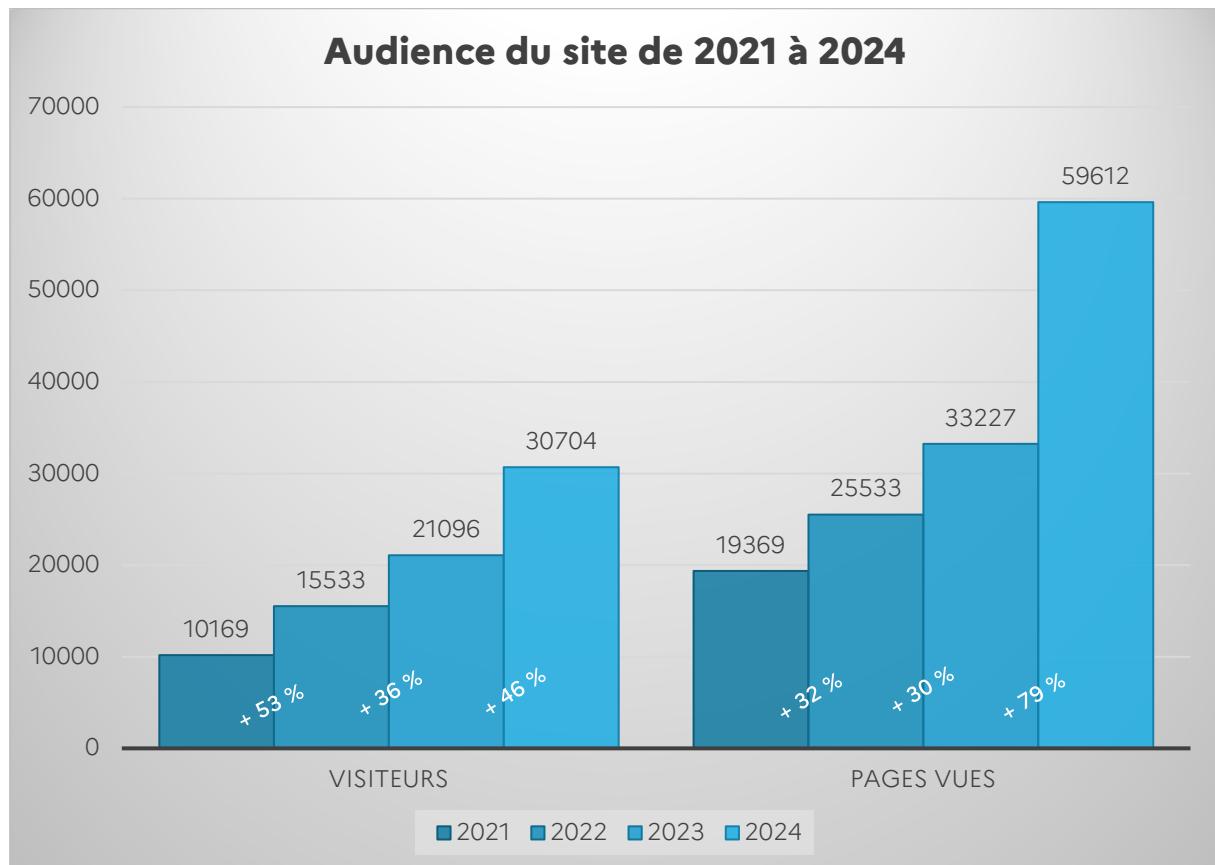
4.10 LA MODERNISATION ET L'AUDIENCE DE SON SITE INTERNET

À l'automne 2024, le site Internet du CNC (www.economie.gouv.fr/cnc) a été modernisé et plusieurs améliorations ont été apportées. La nouvelle arborescence comprend désormais trois entrées simplifiant la navigation :

- Comprendre le CNC
- Avis et Rapports
- Publications

Par ailleurs, le site est dorénavant conforme au système de design de l'État (DSFR), obligatoire pour tous les sites Internet et applications mobiles de l'administration.

En 2024, 30 704 visiteurs (+ 46 % par rapport à 2023) ont consulté le site et 59 612 pages (+ 79 % par rapport à 2023) ont été vues.



5. LISTE CHRONOLOGIQUE DES RAPPORTS ET AVIS DE 1984 À 2024

1984

Publicité comparative - Adopté le 03/04/1984 (BOCCRF du 15/01/1986)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Hélène MABILLE (INDECOSA-CGT)

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILACQ (CNPF)

1985

Contrôle technique des véhicules automobiles - Adopté le 25/06/1985

Rapporteur

Collège des associations de défense des consommateurs :

M. MARTINAIS (CNAFAL)

Information du consommateur sur les biens de consommation durables - Adopté le 25/06/1985 (BOCCRF du 08/02/1986)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Mme BONHOMME (SGCC)

Collège des organisations professionnelles :

Roger CABAL (CNPF)

Crédit à la consommation - Adopté le 22/10/1985 (BOCCRF du 15/01/1986)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Serge SCIPION (INDECOSA-CGT)

Collège des organisations professionnelles :

François LAGANDRÉ (CNPF)

1986

Communication du collège « consommateurs et usagers » relative à la réforme du droit de la concurrence et à l'abrogation des ordonnances de 1945 - Adopté le 01/07/1986

Rapporteur

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne-Marie DURAND (UFCS)

Information du consommateur sur les produits alimentaires - Adopté le 01/07/1986 (BOCCRF du 12/07/1986)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Reine-Claude MADER (CSCV)

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILACQ (CNPF)

Rôle du Conseil national de la consommation - Adopté le 01/07/1986 (BOCCRF du 12/07/1986)

1987**Contrat d'assurance « multirisques habitation » - Adopté le 25/03/1987 (BOCCRF du 10/04/1987)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Henri WAHL (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Pierre HAUUVUY (CNPF)

Utilisation de la dénomination « allégé » dans les produits alimentaires - Adopté le 12/06/1987 (BOCCRF du 06/11/1987)*Rapporteur*

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILLACQ (CNPF)

Développement des essais comparatifs - Adopté le 02/10/1987 (BOCCRF du 09/10/1987)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne-Marie DURAND (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Roger CABAL (CNPF)

Formation du jeune consommateur - Adopté le 02/10/1987 (BOCCRF du 09/10/1987)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

François MALCOURANT (ADEIC-FEN)

Collège des organisations professionnelles :

Marie-Christine SOROKO (CNPF)

Financement des organisations de consommateurs – Adopté le 06/11/1987**Modification de la réglementation sur le titre restaurant - Adopté le 24/11/1987 (BOCCRF du 16/12/1987)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

François MALCOURANT (ADEIC-FEN)

Collège des organisations professionnelles :

Gérard GAUTHIER (CGPME)

1988**Amélioration de l'information du consommateur dans le domaine des prix de la réparation automobile - Adopté le 27/01/1988 (BOCCRF du 04/02/1988)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Jean ALLIX (ASSECO-CFDT)

Collège des organisations professionnelles :

Jean MOUZAY (APCM)

Droit à réparation du consommateur en cas de perte ou de détérioration de films photographiques - Adopté le 01/12/1988 (BOCCRF du 22/02/1989)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Jean-Pierre PEINOIT (FNAFR)

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILLACQ (CNPF)

1989**Franchise - Adopté le 31/01/1989 (BOCCRF du 22/02/1989)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Jean ALLIX (ASSECO-CFDT)

Collège des organisations professionnelles :

Jacques DU CLOSEL (CNPF)

Comité européen de la consommation - Adopté le 27/06/1989 (BOCCRF du 14/07/1989)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Paul EMAER (CSF)

Collège des organisations professionnelles :

Mme SERRA (CNPF)

Expériences et modalités du maintien d'un minimum de fournitures aux usagers en situation de pauvreté – Adopté le 27/06/1989 (BOCCRF du 14/07/1989)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Henri WAHL (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard LARROUTUROU (EDF-GDF)

Amélioration de l'information du consommateur dans le domaine des prix des prestations d'assurances - Adopté le 04/07/1989 (BOCCRF du 11/08/1989)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Mme RAVEL (ORGECO)

Collège des organisations professionnelles :

Pierre HAUUY (CNPF)

Travaux photographiques : vente par correspondance et libre-service - Adopté le 04/07/1989 (BOCCRF du 11/08/1989 et du 30/09/1989)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Jean-Pierre PEINOIT (FNAFR)

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILACQ (CNPF)

Prix de vente et marges de certains produits en Guadeloupe - Adopté le 19/09/1989 (BOCCRF du 30/09/1989)**1990****Deux avant-projets de loi, l'un portant réforme des professions juridiques et judiciaires et l'autre relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire, ou dont le titre est protégé - Adopté le 23/01/1990 (BOCCRF du 22/02/1990)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Véronique CRESPEL (Familles de France)

Collège des organisations professionnelles :

M. MARCHAND (UNAPL)

Emploi du terme « frais » en matière de denrées alimentaires - Adopté le 08/02/1990 (BOCCRF du 22/02/1990)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Laurent GRISEL (CSCV)

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILACQ (CNPF)

Produits industriels – Adopté le 08/02/1990 (BOCCRF du 22/02/1990)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Guy FLAMANT (CGL)

Collège des organisations professionnelles :

Mme AMOY (CNPF)

Écoproduits et labels écologiques - Adopté le 13/06/1990 (BOCCRF du 20/07/1990)

Automates d'appel - Adopté le 03/07/1990 (BOCCRF du 20/07/1990)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Reine-Claude MADER (CSCV)

Collège des organisations professionnelles :

Jean ALLIX (ASSECO-CFDT)

Bernard SIOUFFI (SEVPCD)

M. DESAINT (SMT)

Véhicules gravement accidentés - Adopté le 03/07/1990 (BOCCRF du 20/07/1990)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Georges GOUBIER (ASSECO-CFDT)

Collège des organisations professionnelles :

Jean MOUZAY (APCM)

1991**Parapharmacie - Adopté le 15/03/1991 (BOCCRF du 27/03/1991)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Georges GOUBIER (ASSECO-CFDT)

Collège des organisations professionnelles :

Guy de PREVILLE (Conseil National du Commerce)

Pompes funèbres - Adopté le 14/05/1991 (BOCCRF du 27/06/1991)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Françoise GUILLOU (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Robert MORLEVAT (FNCCR)

Projet de décret portant application des articles 6, 15 et 18 de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée concernant l'élimination des déchets et la récupération des matériaux - Adopté le 12/11/1991 (BOCCRF du 11/12/1991)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

M. BOURDILA (ANC)

Collège des organisations professionnelles :

Mme SERRA (ANIA)

1992**Bilan des accords locaux négociés - Adopté le 12/02/1992 (BOCCRF du 21/02/1992)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Serge SCIPION (INDECOSA-CGT)

Collège des organisations professionnelles :

Anne VALACHS (CNPF)

Modification de la note adoptée par le CNC le 8 Février 1990 relative à l'emploi du terme « frais » - Adopté le 04/03/1992 (BOCCRF du 31/12/1992)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Laurent GRISEL (CSCV)

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILACQ (CNPF)

1993**Essais comparatifs - Adopté le 11/02/1993 (BOCCRF du 05/03/1993)**

Certification des services - Adopté le 17/06/1993 (BOCCRF du 15/10/1993)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Pierre MARLEIX (AFOC)
 Anne VALACHS (CNPF)

Règles de commercialisation des véhicules d'occasion - Adopté le 17/06/1993 (BOCCRF du 11/08/1993)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Pierre MARLEIX (AFOC)
 M. BOUQUIN (CNPF)

Amélioration de la qualité des services dans le commerce - Adopté le 21/12/1993 (BOCCRF du 15/01/1994)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Georges GOUBIER (ASSECO-CFDT)
 François MALATERRE (FCD)

Projet de loi modifiant le Titre 1^{er} « Information des consommateurs » du code de la consommation dans ses articles L. 115-27 et suivants sur la certification de produits et de services - Adopté le 21/12/1993 (BOCCRF du 08/04/1994)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Pierre MARLEIX (AFOC)
 Anne VALACHS (CNPF)

1994**Automates de vente - Adopté le 19/05/1994 (BOCCRF du 07/06/1994)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Vincent PERROT (CSCV)
 M. LEONARD (CNPF)

Avant-projet de loi organique et avant-projet de loi portant modification de certaines dispositions de procédure civile, de procédure pénale et de procédure administrative s'inscrivant dans le cadre du programme pluriannuel de modernisation de la justice - Adopté le 19/05/1994 (BOCCRF du 07/06/1994)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Anne-Marie DURAND (UFCS)
 Bernard DROT (CNPF)

Modèle de contrat destiné aux gestionnaires d'établissements hébergeant des personnes âgées - Adopté le 19/05/1994 (BOCCRF du 29/07/1994)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Yves HUGUET (ALLDC)
 M. MARCHAND (UNAPL)

Projet de décret concernant la prévention des risques liés au comportement au feu des meubles rembourrés et objets assimilables destinés à être utilisés dans les lieux domestiques ou en collectivités et des produits constituants et projet de décret relatif à la prévention des risques liés à l'allumabilité et à l'état hygiénique des articles de literie destinés à être utilisés dans les lieux domestiques et en collectivités et des produits constituants - Adopté le 11/10/1994 (BOCCRF du 09/12/1994)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
 Collège des organisations professionnelles :

Daniel PEPERS (Familles rurales)
 Anne VALACHS (CNPF)

Projet de loi organique et projet de loi portant modification de certaines dispositions de procédure civile, de procédure pénale et de procédure administrative adoptés par l'Assemblée Nationale en première lecture - Adopté le 11/10/1994 (BOCCRF du 19/11/1994)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne-Marie DURAND (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard DROT (CNPF)

Publicité des objets, appareils et méthodes (OAM) présentés comme bénéfiques pour la santé - Adopté le 11/10/1994 (BOCCRF du 19/11/1994)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Françoise GUILLON (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Léon DARMAILLACQ (CNPF)

Concertation Services Publics/Organisations de consommateurs - Adopté le 13/12/1994

Rapporteur

Collège des associations de défense des consommateurs :

Paul EMAER (CSF)

Prothèses dentaires - Adopté le 13/12/1994 (BOCCRF du 28/12/1994)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel FOUNDOULIS (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

1995

Extension des réparations obligatoires des véhicules ayant subi un contrôle technique - Adopté le 06/04/1995 (BOCCRF du 18/05/1995)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

M. de MINVIELLE (CNPF)

Essais comparatifs - Adopté le 19/09/1995 (BOCCRF du 15/12/1995)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Georges GOUBIER (ASSECO-CFDT)

Collège des organisations professionnelles :

Anne VALACHS (CNPF)

Information des consommateurs sur les prix et services offerts par les masseurs-kinésithérapeutes - Adopté le 19/09/1995 (BOCCRF du 15/12/1995)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel FOUNDOULIS (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

Loteries dans la vente par correspondance - Adopté le 19/09/1995 (BOCCRF du 15/12/1995)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Jacqueline HUTIN (INDECOSA-CGT)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard SIOUFFI (SEVPCD)

Autoroutes à péage - Adopté le 27/11/1995 (BOCCRF du 28/12/1995)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Éric AVRIL (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

M. ROUSSEAU (SNCF)

Médecine d'urgence ambulatoire - Adopté le 28/11/1995 (BOCCRF du 28/12/1995)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Yves HUGUET (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

1996**Amélioration de la communication sur les signes officiels de qualité - Adopté le 19/03/1996 (BOCCRF du 23/04/1996)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel PEPERS (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

Mme SERRA (ANIA)

Meilleure protection du consommateur qui recourt aux services d'un mandataire automobile - Adopté le 19/03/1996 (BOCCRF du 23/04/1996)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Olivier GAINON (CNPF)

Optique médicale - Adopté le 19/03/1996 (BOCCRF du 23/04/1996)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel FOUNDOULIS (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard SIOUFFI (SEVPCD)

Information du consommateur sur les honoraires médicaux - Adopté le 11/06/1996 (BOCCRF du 27/07/1996)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Reine-Claude MADER (CSCV)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

Médecine d'urgence ambulatoire - Adopté le 11/06/1996 (BOCCRF du 27/07/1996)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Yves HUGUET (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

Amélioration de la qualité des prestations et de la tarification des courses de taxi - Adopté le 07/10/1996 (BOCCRF du 06/11/1996)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

M. GAY (ANC)

Collège des organisations professionnelles :

Jean MOUZAY (APCM)

Information du consommateur dans le secteur de l'esthétique médico-chirurgicale - Adopté le 07/10/1996 (BOCCRF du 06/11/1996)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Françoise GUILLON (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

Traçabilité des viandes bovines et information des consommateurs - Adopté le 07/10/1996 (BOCCRF du 22/10/1996)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Marie-José NICOLI (UFC-Que Choisir)

Collège des organisations professionnelles :

François MALATERRE (FCD)

1997

Contrats de jouissance d'immeuble à temps partagé - Adopté le 18/02/1997 (BOCCRF du 25/03/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Patricia SAVONNEAU (CNL)

Chantal JANNET (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Christophe SALMON (CNPF)

Offre d'accès à Internet - Adopté le 18/02/1997 (BOCCRF du 21/02/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Christian HUARD (ADEIC-FEN)

Collège des organisations professionnelles :

Alain GRANGÉ-CABANE (UDA)

Rapporteur extérieur :

Claudine SCHMUCK

Syndics de copropriété - Adopté le 18/02/1997 (BOCCRF du 25/03/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Frédérique RASTOLL (CGL)

Collège des organisations professionnelles :

M. LÉONARD (CNPF)

Dénomination à adopter dans le langage courant pour les fractions d'euros, sur le genre et le pluriel du mot « euro » et sur le symbole de l'euro - Adopté le 19/06/1997 (BOCCRF du 30/07/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIMÉ (CONTINENT)

Prise en compte des arrondis lors des conversions francs/euros - Adopté le 19/06/1997 (BOCCRF du 30/07/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIMÉ (CONTINENT)

Arnaques de la consommation - Adopté le 18/07/1997 (BOCCRF du 30/08/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Jean-Pierre PEINOIT (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

Olivier GAINON (CNPF)

Recommandations relatives à la rédaction d'un contrat de fourniture d'accès à Internet, suivies d'une grille de concordance entre la puissance des micro-ordinateurs, le débit des modems et les services accessibles sur Internet (annexes I et II à l'avis du 18 Février 1997 sur l'offre d'accès à Internet) - Adopté le 23/09/1997 (BOCCRF du 30/10/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Christian HUARD (ADEIC-FEN)

Collège des organisations professionnelles :

Alain GRANGÉ-CABANE (UDA)

Rapporteur extérieur :

Claudine SCHMUCK

Commerce électronique : offre commerciale et protection du consommateur - Adopté le 04/12/1997 (BOCCRF du 12/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Christian HUARD (ADEIC-FEN)

Collège des organisations professionnelles :

Alain GRANGÉ CABANE (UDA)

Rapporteur extérieur :

Claudine SCHMUCK

Information des consommateurs sur l'euro - Adopté le 04/12/1997 (BOCCRF du 19/12/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (CONTINENT)

Réformes législatives du dispositif de surendettement des ménages - Adopté le 04/12/1997 (BOCCRF du 19/12/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

M. MONTANT (INDECOSA-CGT)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard DROT (CETELEM)

Traçabilité des viandes ovines et information des consommateurs - Adopté le 04/12/1997 (BOCCRF du 19/12/1997)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Marie-José NICOLI (UFC-Que Choisir)

Collège des organisations professionnelles :

François MALATERRE (FCD)

1998

Recommandations sur l'utilisation d'un taux de conversion indicatif dans tout document remis au public avant la fixation du taux de conversion définitif - Adopté le 19/03/1998 (BOCCRF du 27/03/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (CONTINENT)

Optique médicale - Adopté le 06/04/1998 (BOCCRF du 15/05/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel FOUNDOULIS (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard SIOUFFI (SEVPCD)

Information des consommateurs sur l'origine des produits manufacturés - Adopté le 08/04/1998 (BOCCRF du 15/05/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel HUCHETTE (ASSECO-CFDT)

Collège des organisations professionnelles :

François MALATERRE (FCD)

Information du consommateur dans le secteur des assurances complémentaires maladie - Adopté le 20/10/1998 (BOCCRF du 20/11/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Yves HUGUET (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

M. RIVÉ (FFSA)

Information volontaire des consommateurs liée à l'acceptation des paiements en euros pendant la période transitoire - Adopté le 20/10/1998 (BOCCRF du 20/11/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (CONTINENT)

Suivi de l'introduction de la monnaie unique - Adopté le 20/10/1998 (BOCCRF du 20/11/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (CONTINENT)

Modalités de la mise en application de la certification de services - Adopté le 17/12/1998 (BOCCRF du 31/12/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Pierre FRYBOURG (CGPME)

Prévention des situations de surendettement - Adopté le 17/12/1998 (BOCCRF du 31/12/1998)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

M. MONTANT (INDECOSA-CGT)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard DROT (CETELEM)

1999

Dépannage à domicile - Adopté le 24/03/1999 (BOCCRF du 12/05/1999)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Monique JULIOT (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Pierre FRYBOURG (CGPME)

Conversion en euros des seuils du code de la consommation applicables au plus tard au 1^{er} janvier 2002 - Adopté le 09/11/1999 (BOCCRF du 11/12/1999)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (MEDEF)

Information des consommateurs sur les méthodes de conservation des denrées alimentaires périsposables : les viandes - Adopté le 21/12/1999 (BOCCRF du 25/07/2000)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Emmanuel DE CARNÉ (CNAFC)

Collège des organisations professionnelles :

François MALATERRE (FCD)

Prothèses auditives - Adopté le 21/12/1999 (BOCCRF du 07/03/2000)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel FOUNDOLIS (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

2000**Organisation de la période transitoire jusqu'à l'introduction de l'euro fiduciaire (1^{er} janvier 2002) et annexes I et II - Adopté le 10/03/2000 (BOCCRF du 21/04/2000)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (CARREFOUR)

Maisons de retraite - Adopté le 04/07/2000 (BOCCRF du 18/10/2000)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Yves HUGUET (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

Produits cosmétiques de protection solaire - Adopté le 04/07/2000 (BOCCRF du 18/10/2000)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Françoise GUILLON (UFCS)

Collège des organisations professionnelles :

Alain GRANGÉ-CABANE (FIP)

Qualité des fruits et légumes frais dans le commerce - Adopté le 04/07/2000 (BOCCRF du 18/10/2000)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Vincent PERROT (CLCV)

Collège des organisations professionnelles :

François MALATERRE (FCD)

Affichage des prix au cours de la période 2001-2002 - Adopté le 25/10/2000 (BOCCRF du 05/12/2000)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (MEDEF)

Publicité et l'enfant - Adopté le 25/10/2000 (BOCCRF du 05/12/2000)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre DE BERNIÈRES (CNAFC)

Collège des organisations professionnelles :

Christine REICHENBACH (UDA)

Publicité sur le crédit à la consommation et sur les crédits renouvelables - Adopté le 25/10/2000 (BOCCRF du 05/12/2000)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Hélène GUIDEAU (CSF)

Collège des organisations professionnelles :

Jean-Claude NASSE (MEDEF)

Certaines actions promotionnelles destinées à favoriser les paiements scripturaux en euros - Adopté le 21/12/2000 (BOCCRF du 23/01/2001)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIME (MEDEF)

Éducation du jeune consommateur - Adopté le 21/12/2000 (BOCCRF du 23/01/2001)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel PEPERS (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

Mme de SAINT-DIDIER (PEUGEOT)

Information du consommateur dans le secteur des avocats - Adopté le 21/12/2000 (BOCCRF du 23/01/2001)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Éric AVRIL (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Marc ORLIANGES (UNAPL)

2001

Sécurité des cartes de paiement - Adopté le 22/03/2001 (BOCCRF du 23/05/2001)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Reine-Claude MADER (CLCV)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard SIOUFFI (FEVAD)

Conditions du basculement à l'euro de certaines professions - Adopté le 19/04/2001 (BOCCRF du 23/05/2001)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIMÉ (MEDEF)

Information de proximité des consommateurs sur l'euro et le rôle des observatoires départementaux de l'euro - Adopté le 29/05/2001 (BOCCRF du 24/07/2001)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIMÉ (MEDEF)

Incidence de l'introduction de l'euro fiduciaire sur l'évolution des prix et sur les dispositions à envisager en vue de l'échéance du 1^{er} janvier 2002 - Adopté le 29/06/2001 (BOCCRF du 23/08/2001)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIMÉ (MEDEF)

Vocabulaire euro - Adopté le 25/10/2001 (BOCCRF 30/10/2001)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Pierre MARLEIX (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIMÉ (MEDEF)

Filière marée - Adopté le 20/12/2001 (BOCCRF du 26/02/2002)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel PEPERS (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

François MALATERRE (FCD)

2002

Terminologie à utiliser dans les factures et autres documents relatifs aux services téléphoniques - Adopté le 11/01/2002 (BOCCRF du 27/3/2002)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

Annick GAIMÉ (MEDEF)

Transports sanitaires terrestres - Adopté le 28/03/2002 (BOCCRF du 28/10/2002)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Daniel FOUNDOULIS (CNAFAL)
Pierre FRYBOURG (CGPME)

Fiche d'information concernant les caractéristiques essentielles de l'offre de service téléphonique fixe et mobile dans le cadre de l'information pré-contractuelle - Adopté le 11/07/2002 (BOCCRF du 21/10/2002)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Anne PETIT (ADEIC)
Annick GAIMÉ (MEDEF)

Affichage des prix des médicaments non remboursables dans les pharmacies - Adopté le 22/10/2002 (BOCCRF du 28/11/2002)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Marie-Brigitte VIGNON (UFCS)
Marc ORLIANGES (UNAPL)

2003**Huissiers de justice - Adopté le 01/07/2003 (BOCCRF du 28/10/2003)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Yves HUGUET (ALLDC)
Marc ORLIANGES (UNAPL)

Téléphonie fixe et mobile - Adopté le 01/07/2003 (BOCCRF du 28/10/2003)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Anne PETIT (ADEIC)
Annick GAIMÉ (MEDEF)

Sceaux et labels de confiance sur Internet - Adopté le 10/07/2003 (BOCCRF du 14/04/2004)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Reine-Claude MADER (CLCV)
Marc LOLIVIER (FEVAD)

2004**Intégration du fait régional dans les structures de la consommation - Adopté le 29/01/2004 (BOCCRF du 12/03/2004)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Jean-Pierre PEINOIT (Familles rurales)
Jacky LEBRUN (CGPME)

Organisation du Conseil national de la consommation - Adopté le 29/01/2004 (BOCCRF du 12/03/2004)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :

Jean-Pierre PEINOIT (Familles rurales)
François MALATERRE (FCD)

Reconnaissance de la contribution au développement durable - Adopté le 29/01/2004 (BOCCRF du 12/03/2004)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Yves HUGUET (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Remboursement anticipé des crédits immobiliers - Adopté le 29/01/2004 (BOCCRF du 01/03/2005)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Reine-Claude MADER (CLCV)

Collège des organisations professionnelles :

Jean-Claude NASSE (ASF)

Information du consommateur sur la qualité des services collectifs marchands - Adopté le 06/07/2004

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel PEPERS (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

M. ANNE (FNADE)

Location de courte durée de véhicules sans chauffeur - Adopté le 06/07/2004 (BOCCRF du 01/03/2005)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Yves SIROT (ORGECO)

Collège des organisations professionnelles :

Mme DE SAINT-DIDIER (MEDEF)

Médiation dans les litiges de consommation - Adopté le 06/07/2004 (BOCCRF du 01/03/2005)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Véronique CRESPEL (Familles de France)

Collège des organisations professionnelles :

M. CHENIN (EDF)

2005

Parapharmacie - Adopté le 09/02/2005 (BOCCRF du 28/10/2005)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel FOUNDOULIS (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

François MALATERRE (FCD)

Protection des consommateurs et ouverture du marché de l'électricité et du gaz - Adopté le 27/09/2005 (BOCCRF du 28/12/2006)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Daniel FOUNDOULIS (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Sécurité des installations électriques intérieures des particuliers - Adopté le 27/09/2005 (BOCCRF du 28/12/2006)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Françoise THIEBAULT (CNAFAL)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard PLANQUE (GIFAM)

Transport aérien - Adopté le 27/09/2005 (BOCCRF du 28/12/2006)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Emmanuel DE CARNÉ (CNAFC)

Collège des organisations professionnelles :

Jacky LEBRUN (CGPME)

2006**Décret concernant la conservation du numéro prévue par l'article L. 44 du code des postes et télécommunications électroniques - Adopté le 13/01/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Arrêté concernant l'information sur la qualité de service dans les contrats conclus avec les fournisseurs de services de communications électroniques - Adopté le 15/03/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Arrêté concernant l'information sur les tarifs des appels vers les services d'assistance technique des fournisseurs de services et de communications électroniques - Adopté le 15/03/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Mise à disposition de fiches d'information standardisées dans les communications électroniques - Adopté le 15/03/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Traitement des litiges dans les communications électroniques - Adopté le 15/03/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Publicité écrite dans le secteur des communications électroniques - Adopté le 23/06/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Remise de contrats dans le secteur des communications électroniques – Adopté le 23/06/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Résiliation des contrats dans le secteur des communications électroniques - Adopté le 23/06/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Guide pratique des communications électroniques - Adopté le 11/07/2006 (BOCCRF du 04/08/2006)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Expérimentation de la mise en place d'instances régionales de concertation dans le domaine de la consommation - Adopté le 30/11/2006 (BOCCRF du 22/03/2007)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Yves HUGUET (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

2007**Modes alternatifs de règlement des litiges - Adopté le 27/03/2007 (BOCCRF du 07/06/2007)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Véronique CRESPEL (FF)

Collège des organisations professionnelles :

Jacques SAINCTAVIT (MEDEF)

Publicité audiovisuelle dans le domaine des communications électroniques - Adopté le 27/03/2007 (BOCCRF du 07/06/2007)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Vérification des compétences en matière de diagnostic immobilier - Adopté le 27/03/2007 (BOCCRF du 07/06/2007)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Corinne RINALDO (CNL)

Collège des organisations professionnelles :

Pascale BARTHOMEUF-LASSIRE (MEDEF)

Amélioration de la transparence tarifaire des prestations des syndics de copropriété - Adopté le 27/09/2007 (BOCCRF du 16/11/2007)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Reine-Claude MADER (CLCV)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Certification de services et de produits autres qu'alimentaires - Adopté le 17/12/2007*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Ludivine COLY-DUFOURT (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

2008**Régulation publicitaire - Adopté le 17/06/2008 (BOCCRF du 10/10/2008)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Valérie GERVAIS (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Christine REICHENBACH (UDA)

Guide pratique des communications électroniques - Adopté le 01/10/2008 (BOCCRF du 14/11/2008)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

François REMOUÉ (MEDEF)

Suivi des avis du CNC dans le domaine de la santé - Adopté le 01/10/2008 (BOCCRF du 14/11/2008)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Elsa COHEN (CSF)

Collège des organisations professionnelles :

Amélie JUGAN (CGPME)

2009**Valorisation des filières n'utilisant pas d'OGM - Adopté le 15/05/2009 (BOCCRF du 25/06/2009)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Olivier ANDRAULT (UFC-Que Choisir)

Collège des organisations professionnelles :

Olivier DE CARNE (CNMCCA)

Construction de maisons individuelles - Adopté le 26/11/2009 (BOCCRF du 22/01/2010)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Corinne RINALDO (CNL)

Collège des organisations professionnelles :

Pascale BARTHOMEUF-LASSIRE (FFB)

2010**Protection des données personnelles des consommateurs - Adopté le 18/05/2010 (BOCCRF du 25/06/2010)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Frédérique PFRUNDER (CLCV)

Collège des organisations professionnelles :

Marc LOLIVIER (FEVAD)

Information des consommateurs sur la présence de nanomatériaux dans les produits de consommation - Adopté le 14/06/2010 (BOCCRF du 25/06/2010)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Christian HUARD (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

Alain GRANGÉ-CABANE

Loïc ARMAND (FEBEA)

Clarification des allégations environnementales - Adopté le 06/07/2010 (BOCCRF du 05/08/2010)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Valérie GERVAIS (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Catherine DECAUX (Familles rurales)

Loïc ARMAND (FEBEA)

Clarification des allégations environnementales - Adopté le 15/12/2010*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Valérie GERVAIS (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Catherine DECAUX (Familles rurales)

Loïc ARMAND (FEBEA)

2011**Amélioration de la compréhension des services d'Internet mobile par le consommateur - Adopté le 30/11/2011 (BOCCRF du 28/12/2011)***Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Claude DOUARE (ADEIC)

Emmanuel FOREST (FFT)

Collège des organisations professionnelles :

Conditions d'utilisation des expressions « illimité » et « 24H/24 » pour qualifier les offres de services mobiles - Adopté le 30/11/2011 (BOCCRF du 28/12/2011)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Claude DOUARE (ADEIC)

Emmanuel FOREST (FFT)

Collège des organisations professionnelles :

Consolidation des avis dans le secteur des communications électroniques - Adopté le 30/11/2011 (BOCCRF du 28/12/2011)*Rapporteurs*

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne PETIT (ADEIC)

Claude DOUARE (ADEIC)

Emmanuel FOREST (FFT)

Collège des organisations professionnelles :

2012**Fourniture d'électricité et de gaz naturel : préparer l'avenir - Adopté le 12/06/2012 (BOCCRF du 28/06/2012)***Présidence*

Axel THONIER (SD F/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Elsa COHEN (CSF)

Collège des organisations professionnelles :

Pierre ASTRUC (GDF-SUEZ)

Services à la personne - Adopté le 12/06/2012 (BOCCRF du 28/06/2012)*Présidence*

Gilles DUMONT (SD E/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Corinne RINALDO (CNL)

Collège des organisations professionnelles :

Bernard GONTIER (ACFCI)

Patrice DENIAU (ACFCI)

Action de groupe - Adopté le 04/12/2012**Proposition de règlement concernant un droit commun européen de la vente (DCVE) - Adopté le 04/12/2012**

2013**Dématérialisation au service de l'information du consommateur - Adopté le 17/04/2013 (BOCCRF du 29/04/2013)***Présidence*

Claude DUCHEMIN (SD 4/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Valérie GERVAIS (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Loïc ARMAND (FEBEA)

Bilan de l'expérimentation nationale de l'affichage environnemental des produits - Adopté le 09/07/2013**Amélioration des conditions de fonctionnement du Conseil national de la consommation - Adopté le 02/10/2013****2014****Mesures nationales concernant les allergènes et la dénomination de vente qui pourraient être proposées en ce qui concerne les denrées alimentaires non préemballées - Adopté le 08/10/2014 (BOCCRF du 15/03/2015)***Présidence*

Claude BERTRAND (SD 4/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Charles PERNIN (CLCV)

Collège des organisations professionnelles :

Isabelle FILLAUD (CGAD)

2015**Double affichage des prix de vente et d'usage des biens de consommation - Adopté le 12/05/2015 (BOCCRF du 09/06/2015)***Présidence*

Philippe GUILLERMIN (SD 3/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Flavien BILQUEZ (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Franck AVIGNON (MEDEF)

Durabilité des produits - Adopté le 12/05/2015 (BOCCRF du 09/06/2015)*Présidence*

Axel THONIER (SD 5/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Patrick MERCIER (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

Gilles ROUVIÈRE (FIEEC)

Hortense BRUNIER (GIFAM)

Information des consommateurs par les sites comparateurs en ligne - Adopté le 12/05/2015 (BOCCRF du 09/06/2015)*Présidence*

Philippe GUILLERMIN (SD 3/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Rémy THERME (UNAF)

Collège des organisations professionnelles :

Marc LOLIVIER (FEVAD)

Comparabilité de la relation client des offres de communications électroniques - Adopté le 01/12/2015*Présidence*

Paul-Emmanuel PIEL (SD 6/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Nadia ZIANE (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

Natalie JOUEN-ARZUR (UNETEL-RST)

2016**Plateformes numériques collaboratives - Adopté le 28/01/2016 (BOCCRF du 29/02/2016)***Présidence*

Philippe GUILLEMIN (SD 3/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Ludivine COLY-DUFOURT (ALLDC)

Collège des organisations professionnelles :

Hugo CADET (CNAFAL)

Franck AVIGNON (MEDEF)

Marketing différencié - Adopté le 13/12/2016 (BOCCRF du 08/02/2017)*Présidence*

Pierre-Edouard VISSE (SD 1/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Martine DEROBERT (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

François SCHMITT (AFOC)

Laura BOULET (UDA)

2017**Avis en ligne - Adopté le 23/02/2017***Présidence*

Philippe GUILLEMIN (SD 3/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Patrick MERCIER (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

Laure BAÉTÉ (FEVAD)

Laurent DUC (UMIH)

Objets connectés en santé - Adopté le 07/07/2017 (BOCCRF du 03/08/2017)*Présidence*

Raphaëlle BOVE (SD 5/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Vincent PERROT (CLCV)

Collège des organisations professionnelles :

Jacques SAINCTAVIT (MEDEF)

Julie MACAIRE (FIEEC)

Accès des jeunes aux services, motifs légitimes de résiliation et actualisation des avis - Adopté le 31/10/2017*Présidence*

Paul-Emmanuel PIEL (SD 6/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Lena MORVAN (CSF)

Collège des organisations professionnelles :

Nathalie JOUEN ARZUR

2018**Amélioration de l'efficacité des procédures de retrait-rappel des produits de consommation courante - Adopté le 13/07/2018 (BOCCRF du 07/08/2018)***Présidence*Axel THONIER (SD 5/DGCCRF)
Emmanuel KOEN (SD 4/DGCCRF)
Delphine RUEL (SD 5/DGCCRF)*Rapporteurs*Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :Jean-Yves MANO (CLCV)
Émilie TAOURNEL (MEDEF - FCD)**2019****Démarchage téléphonique – Rapport présenté le 22/02/2019 (BOCCRF du 11/03/2019)***Présidence*

Nadine MOUY (SD 6/DGCCRF)

*Rapporteurs*Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :Cédric MUSSO (UFC-Que Choisir)
Natalie JOUEN-ARZUR (AFMM)
Géraldine VIAL-DE-LA VILLEGUERIN (FFA)**2020****Pratiques de gestion fine des tarifs ou *yield management* et information du consommateur - Adopté le 27/01/2020 (BOCCRF du 07/02/2020)***Présidence*

Paul BOSC BIERNE (SD 6/DGCCRF)

*Rapporteurs*Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :Kevin FOCK-YEE (Familles de France)
Julie BESSE (UMIH)**Contrat-type proposé par les établissements d'enseignement de la conduite - Adopté le 28/02/2020 (BOCCRF du 03/04/2020)***Présidence*

Laëtitia TAILLIEZ (SD 6/DGCCRF)

*Rapporteurs*Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :Raphaël BARTLOME (UFC-Que choisir)
Christine BARATTELLI (MEDEF)**2021****Amélioration de la lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers destinés aux consommateurs - Rapport présenté le 01/07/2021 (BOCCRF du 20/07/2021)***Présidence*

Xavier BOUTON (SD 5/DGCCRF)

*Rapporteurs*Collège des associations de défense des consommateurs :
Collège des organisations professionnelles :Eddie JACQUEMART (CNL)
Marie ZIMMER (MEDEF - France Chimie)

Étiquetage de l'origine des denrées alimentaires et de leurs ingrédients – Adopté le 20/09/2021 (BOCCRF du 22/09/2021)

Présidence

Annick BIOLLEY-COORNAERT
(SD 4/DGCCRF)

Claire SERVOZ (SD 4/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Jean-Louis BLANC (ADEIC)

Collège des organisations professionnelles :

Émilie TAFOURNEL (MEDEF - FCD)

2022

Information du consommateur dans le secteur funéraire – Adopté le 01/06/2022 (BOCCRF du 09/02/2023)

Présidence

Laëtitia TAILLIEZ (SD 6/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Laurent WALLUT (CNAFC)

Collège des organisations professionnelles :

Florence FRESSE (CPME - FFPF)

2023

Mise à jour du guide pratique des allégations environnementales à destination des professionnels et des consommateurs – Adopté le 20/03/2023 (BOCCRF du 07/06/2023)

Présidence

Philippe GUILLERMIN (SD 3/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

David ROUSSET (AFOC)

Collège des organisations professionnelles :

Pascale BARTHOMEUF-LASSIRE
(CPME - FNHPA)

Applications numériques sur la qualité des produits alimentaires et cosmétiques - Adopté le 20/10/2023 (BOCCRF du 05/02/2024)

Présidence

Pierre CHAMBU (Service PCRM/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Anne LEGENTIL (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

Sandrine BLANCHEMANCHE (ANIA)

Xavier GUEANT, co-rapporteur
(MEDEF – FEBEA)

2024

Développement et sécurisation de l'économie de la fonctionnalité - Adopté le 18/09/2024 (BOCCRF du 18/10/2024)

Présidence

Ambroise PASCAL (Délégué à la transition écologique/DGCCRF)

Rapporteurs

Collège des associations de défense des consommateurs :

Elsa COHEN (Familles rurales)

Collège des organisations professionnelles :

Pascale BARTHOMEUF-LASSIRE
(MEDEF – Alliance du Commerce)

Conseil national de la consommation
DGCCRF - Bureau 1D
59 bd Vincent Auriol - 75703 PARIS CEDEX 13
www.economie.gouv.fr/cnc